

## PRIX MASTER ARPAMED 2022

Chères et chers collègues,

Créé en 2016, Arpamed (*Archéologie & Patrimoine en Méditerranée*) est le premier fonds de dotation dédié à l'archéologie française en Méditerranée. Avec l'appui des Ecoles françaises à l'Etranger, en cinq ans Arpamed a apporté son soutien à 40 projets archéologiques dans 12 pays Méditerranéens de la France à la Syrie.

Au service de la recherche et du public, son conseil scientifique sélectionne différents projets dans le champ de l'archéologie tels que des fouilles, expositions ou restaurations de sites, pour leur apporter un soutien matériel. En 2021, afin de développer son soutien aux jeunes chercheurs, le fonds Arpamed a créé le **premier prix Master pour l'archéologie en Méditerranée**.

Ce prix Arpamed couronne un mémoire de M2 recherche soutenu en 2022 et concernant l'archéologie sur le pourtour méditerranéen ou l'archéologie sous-marine en Méditerranée, sans restriction de période. Peuvent concourir des mémoires d'archéologie, d'histoire, histoire de l'art, anthropologie, science de l'antiquité. Le prix sera **décerné à l'automne 2022** après sélection par le conseil scientifique d'Arpamed à l'issue d'une procédure présentée en annexe. Le jury sera attentif aux qualités scientifiques du mémoire, aux qualités de communication manifestées dans la rédaction, à la sensibilité de l'auteur aux enjeux de l'archéologie en Méditerranée.

D'un montant de **1 500 €**, ce prix sera remis au candidat ou à la candidate retenu(e) lors d'un événement organisé par Arpamed en présence des mécènes du fonds. Nous espérons que cette initiative retiendra votre attention et celle de vos collègues au sein des masters concernés dans votre établissement, et que vous pourrez diffuser cette information auprès de vos étudiants.

Vous assurant de notre soutien pour la recherche archéologique en Méditerranée, nous vous prions d'agréer, chers collègues, nos salutations distinguées.

Claire Sotinel, présidente du Conseil scientifique

Grégoire Heuzé, président du Conseil d'Administration



## Annexe

### Procédure :

La candidature doit être communiquée **par le directeur de recherche** à l'adresse [contact@arpamed.fr](mailto:contact@arpamed.fr) au plus tard le 1<sup>er</sup> juin par un mail accompagné d'un document nommé **NOM(candidat) 2022**. Ce document en format PDF comportera le nom, l'adresse mail et l'adresse postale du candidat, le titre du mémoire (accompagné si le candidat le souhaite d'un bref texte exposant le lien entre le mémoire et l'archéologie méditerranéenne), le nom de l'établissement, le département de rattachement, le nom du directeur de recherche et le nom de l'équipe de recherche et/ou du laboratoire auxquels ce dernier est rattaché. L'ensemble du document ne doit pas dépasser **une page**.

Le mémoire nommé **NOM(candidat) 2022** sera envoyé **aussitôt que possible** après soutenance au plus tard le 15 juillet, sous forme électronique, en fichier attaché ou par transfert de dossier lourd, à l'adresse [contact@arpamed.fr](mailto:contact@arpamed.fr). Seuls les mémoires des candidats s'étant déclarées au plus tard le 1<sup>er</sup> juin seront examinés.

Les mémoires seront évalués par des experts du domaine n'appartenant ni à l'établissement, ni au laboratoire du candidat. Ces experts travailleront avec le conseil scientifique pour la désignation du lauréat. Le conseil scientifique est souverain pour l'attribution du prix.

### Calendrier :

15 juin 2022 :	<b>Date limite de déclaration des candidatures</b>
15 juillet 2022 :	<b>Date limite d'envoi du mémoire</b> soutenu en 2022
Septembre 2022 :	Réunion du conseil scientifique pour l'attribution du prix
Octobre 2022 :	Communication au lauréat, remise du prix et publication sur le site d'Arpamed